



Conseil international du Café
117^e session
19 – 23 septembre 2016
Londres (Royaume-Uni)

**Vision 2020 : Document préparatoire et
protocole d'accord actualisé**

Contexte

1. Le présent document comprend i) un document préparatoire qui a été distribué aux participants avant l'atelier international des parties prenantes qui s'est tenu le 16 septembre au siège de l'OIC ; et ii) un protocole d'accord actualisé.
2. Le document préparatoire contient des informations sur les deux partenaires de Vision 2020 (Global Coffee Platform (GCP) et OIC) ; les objectifs et l'approche de Vision 2020 ; et les progrès accomplis à ce jour.
3. L'atelier international d'experts a été organisé à la suite d'une série d'ateliers nationaux qui ont eu lieu entre mai et août 2016 dans huit pays producteurs de café. L'objectif de l'atelier international était de discuter des résultats des ateliers nationaux et de les traduire en un programme d'action cohérent de Vision 2020, qui rallierait et unirait les parties prenantes.
4. En particulier, les participants ont pu partager leur expertise dans des discussions sur i) les buts et les activités de Vision 2020, et les objectifs de développement durable (ODD) ; ii) la meilleure façon d'aligner les stratégies nationales du café sur Vision 2020 ; iii) la théorie du cadre du changement et du progrès global qui est en cours d'élaboration pour mettre en place des mesures concrètes et mesurer les progrès vers un secteur du café durable ; et iv) les prochaines étapes pour renforcer la coopération public-privé à travers à l'horizon 2020 et au-delà.

5. La deuxième partie de ce document est un protocole d'accord actualisé par l'OIC et GCP aux fins d'approbation par le Conseil en mars 2017. Les raisons qui ont présidé à la préparation de ce protocole d'accord actualisé sont les suivantes :

- a) GCP a été créé récemment pour reprendre les fonctions précédemment exercées par l'Association 4C et IDH dans le cadre du protocole d'accord Vision 2020 précédent.
- b) La conviction des partenaires que la mise en place en 2015 des ODD à atteindre d'ici 2030 fournit un cadre auquel Vision 2020 pourrait contribuer.
- c) Un protocole d'accord actualisé offre aux partenaires l'occasion de rebaptiser Vision 2020 en Vision 2030. Ce changement est nécessaire pour tenir compte de l'élargissement de l'horizon de l'initiative et pour la mettre en conformité avec le calendrier des ODD.
- d) La nécessité de poursuivre la collaboration au-delà de l'expiration de l'actuel protocole d'accord.

Mesures à prendre

Les Membres sont invités à prendre note de ce document et à procéder aux consultations nécessaires afin d'être en mesure de discuter, et le cas échéant d'approuver le protocole d'accord en mars 2017.



VISION2020

Collective Impact for Sustainable Coffee Communities

Reading guide

This is the pre-read for the Vision 2020 international stakeholder workshop that will take place September 16, 2016 in London at the International Coffee Organization's premises.

This pre-read gives you the background information for the day:

 INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION	 GLOBAL COFFEE PLATFORM for a sustainable coffee world		
Introduction ICO Page 3	Introduction GCP Page 5	Vision 2020 Page 7	Vision2030 – next steps Page 11

ICO history and mission

- ICO was established in 1963 following the entry into force of the first International Coffee Agreement
- Continued to operate under successive Agreements negotiated since then. The latest Agreement is the ICA 2007

Mission

1. Strengthen the global coffee sector and promote its sustainable expansion in a market-based environment.
2. Practical contributions to the development a sustainable world coffee sector and to reducing poverty in developing countries

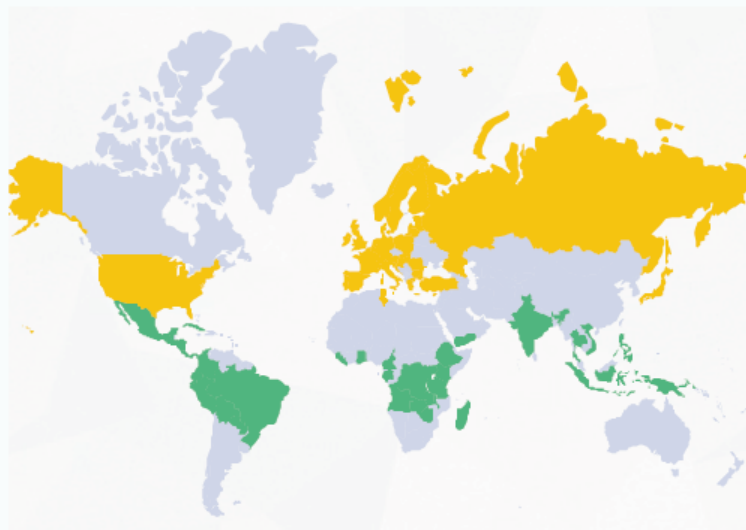
Main activities

- Providing a forum for discussion between public and private sector (ICC, WCC, Global Forum, etc.)
- Collecting and statistics on the world coffee market (import, export, production, consumption)
- Coffee Market Report & economic studies
- Coffee development projects
- Promoting coffee quality and consumption



Membership as at September 2016

ICO Members



Exporting Countries

Angola • Bolivia • Brazil • Burundi • Cameroon • Central African Republic
Colombia • Costa Rica • Côte d'Ivoire • Cuba • Democratic Republic of
the Congo • Ecuador • El Salvador • Ethiopia • Gabon • Ghana
Guatemala • Honduras • India • Indonesia • Kenya • Liberia
Madagascar • Malawi • Mexico • Nicaragua • Panama • Papua New
Guinea • Paraguay • Peru • Philippines • Rwanda • Sierra Leone
Tanzania • Thailand • Timor-Leste • Togo • Uganda • Vietnam • Yemen
Zambia • Zimbabwe



Importing Countries

European Union (Austria • Belgium • Bulgaria • Croatia • Cyprus • Czech
Republic • Denmark • Estonia • Finland • France • Germany • Greece
Hungary • Ireland • Italy • Latvia • Lithuania • Luxembourg • Malta
Netherlands • Poland • Portugal • Romania • Slovakia • Slovenia • Spain
Sweden • United Kingdom) • Japan • Norway • Russian Federation
Switzerland • Tunisia • Turkey • United States of America

International Coffee Agreement 2007

Exporting Members	Date of Deposit	Exporting Members	Date of Deposit
Angola	22 September 2009	Liberia	6 October 2009
Bolivia, Plurinational State of	10 April 2012	Madagascar	26 November 2014
Brazil	2 February 2011	Malawi	18 July 2012
Burundi	21 September 2009	Mexico	8 April 2010
Cameroon	17 September 2012	Nicaragua	12 August 2009
Central African Republic	24 August 2010	Panama	12 March 2009
Colombia	2 December 2008	Papua New Guinea	6 November 2009
Costa Rica	11 December 2009	Paraguay	21 August 2013
Côte d'Ivoire	15 October 2008	Peru	14 December 2015
Cuba	4 December 2008	Philippines	29 March 2011
Democratic Republic of the Congo	14 December 2015	Rwanda	17 May 2012
Ecuador	30 September 2008	Sierra Leone	5 May 2011
El Salvador	4 December 2008	Tanzania	22 September 2009
Ethiopia	8 July 2010	Thailand	4 August 2009
Gabon	25 February 2009	Timor-Leste	5 January 2009
Ghana	17 August 2009	Togo	21 September 2010
Guatemala	23 March 2011	Uganda	1 March 2010
Honduras	7 June 2010	Vietnam	28 August 2008
India	22 September 2008	Yemen	14 July 2010
Indonesia	5 February 2009	Zambia	3 August 2011
Kenya	22 May 2008	Zimbabwe	24 May 2012

Membership as at 31 December 2015

42
Exporting Members

8
Importing Members

Importing Members

Importing Members	Date of Deposit
European Union	17 June 2008
Japan	23 July 2015
Norway	21 September 2010
Russian Federation	24 April 2015
Switzerland	11 September 2009
Tunisia	21 September 2010
Turkey	28 March 2011
United States of America	28 August 2008

Signatory Governments

Signatory Governments	Date of Signature
Benin	23 September 2009
Guinea	2 July 2008
Nigeria	21 July 2008



GCP FOCUS: CREATE ENABLING ENVIRONMENT & IMPROVE FARMERS' LIVING INCOME



WE FACILITATE

- **Public-private dialogues** through national and regional platforms
- The **Vision 2020** global agenda
- Actionable, **thematic work streams** at global and country levels
- Supportive & **transparent sourcing**
- **Co-funding opportunities:** Business and investment case
- **National sustainability curricula**

WE OFFER



Globally accepted **Progress Framework** to measure and report on impact

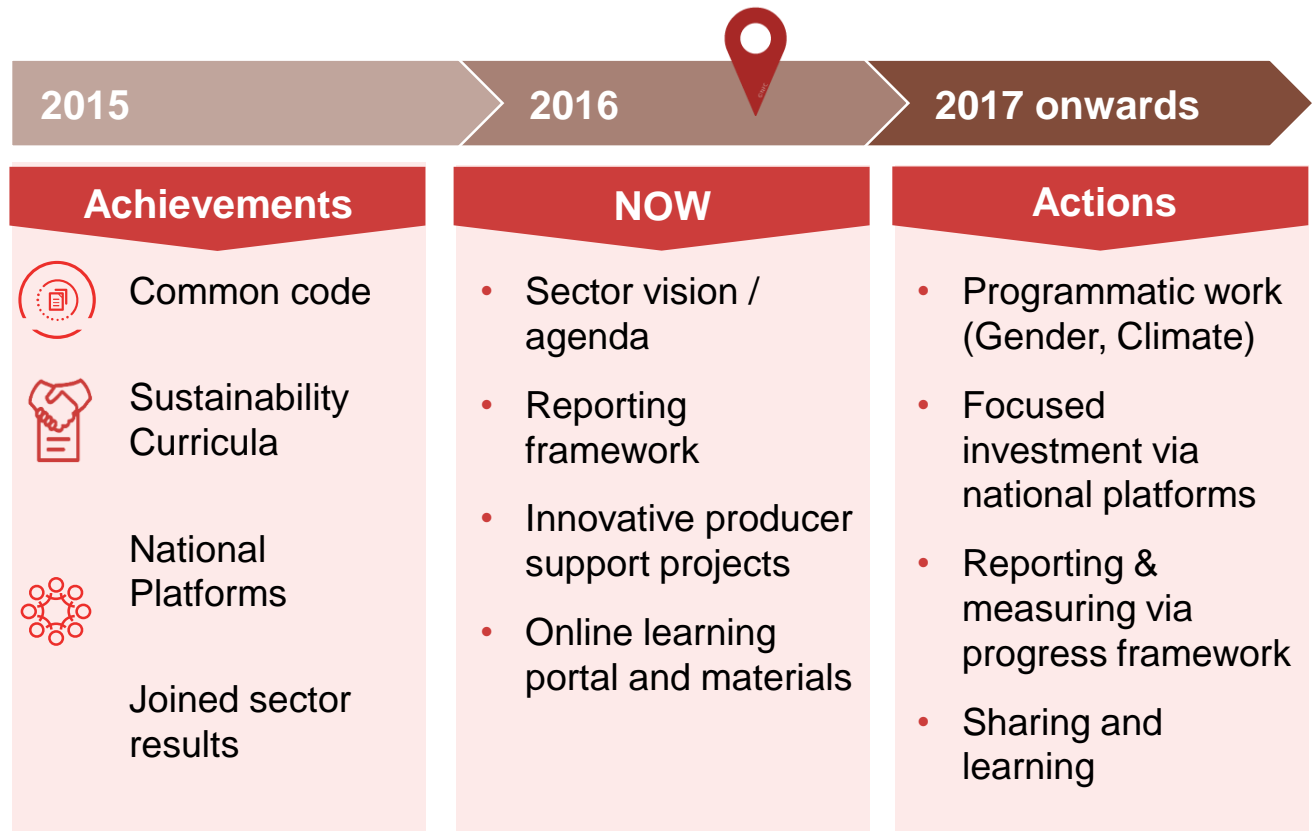


Baseline Common Code as a global reference for basic sustainability practices



Online Portal with state of the art cross-country learning community

JOIN US IN OUR JOURNEY TO SCALE BEST PRACTICES AND CREATE NEW ONES



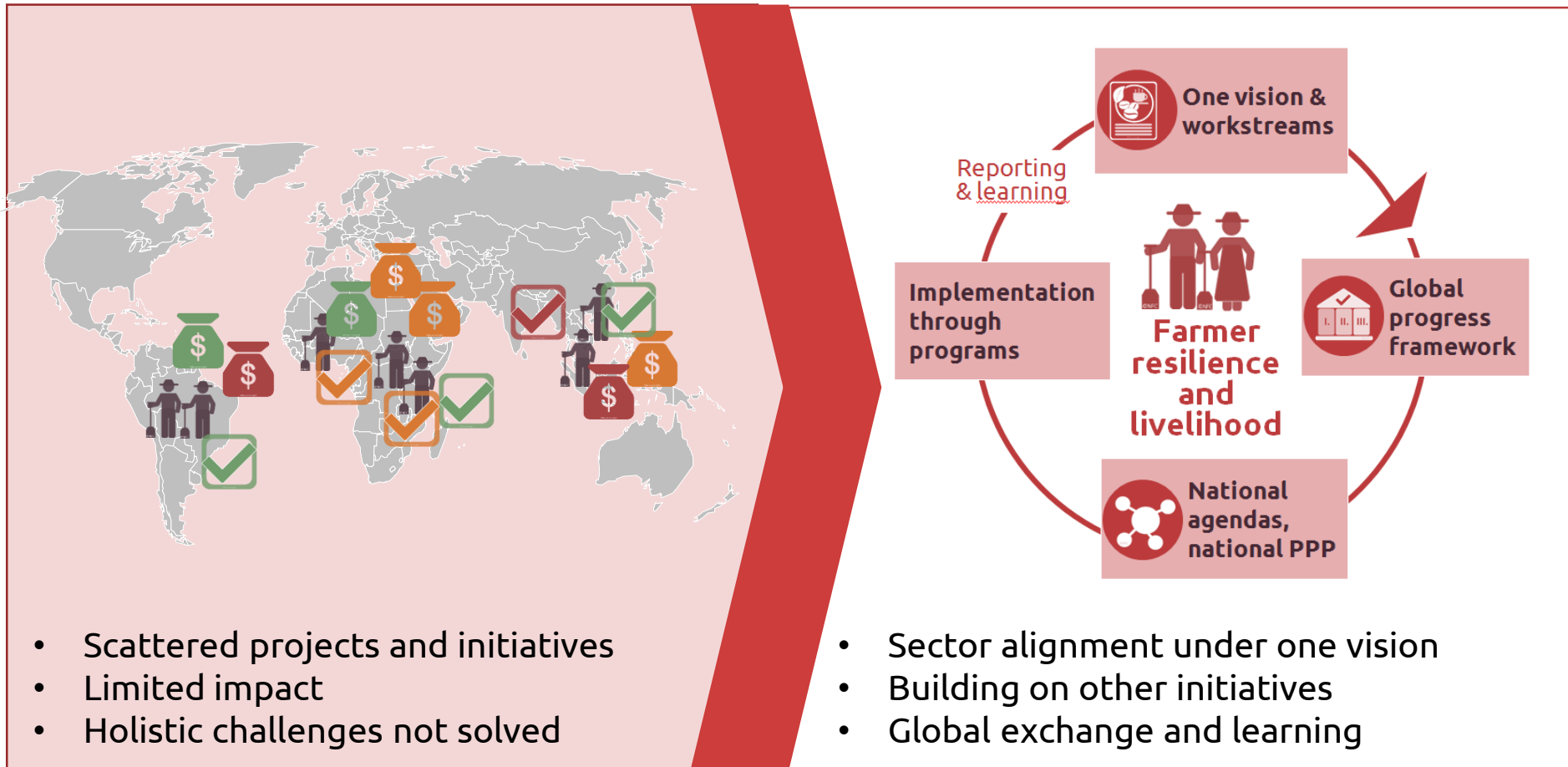
Vision 2020 unites the sector stakeholders behind one vision to enable collective impact at farm level



Collective impact is key to sector sustainability

From sector fragmentation...

To collaboration



Vision 2020 has three objectives and a three-tiered approach to reach those objectives

GCP and ICO function as a sector secretariat focused on the collective aim



Major challenges of the coffee sector are addressed in 5 workstreams that together contribute to achieving the shared vision



Thematic Work-streams

Challenges and workstreams

Underlying challenges in the coffee sector, reflecting the issues addressed in the SDGs



- Low level of organization
- Poor access to services
- Farmers with poor business case



- Low yields due to diseases and aging trees
- Poor access to infrastructure



- Low wages
- Child & forced labor
- Poor access to social infrastructure



- Lack of opportunities and support for women at farm level



- Rising temperatures
- Droughts
- Unpredictable rain patterns



- Soil erosion
- Loss of biodiversity
- Deforestation
- Pressure on natural resources



Gender & Youth

Policy improvement



Climate Smart Agriculture



Farming as a business

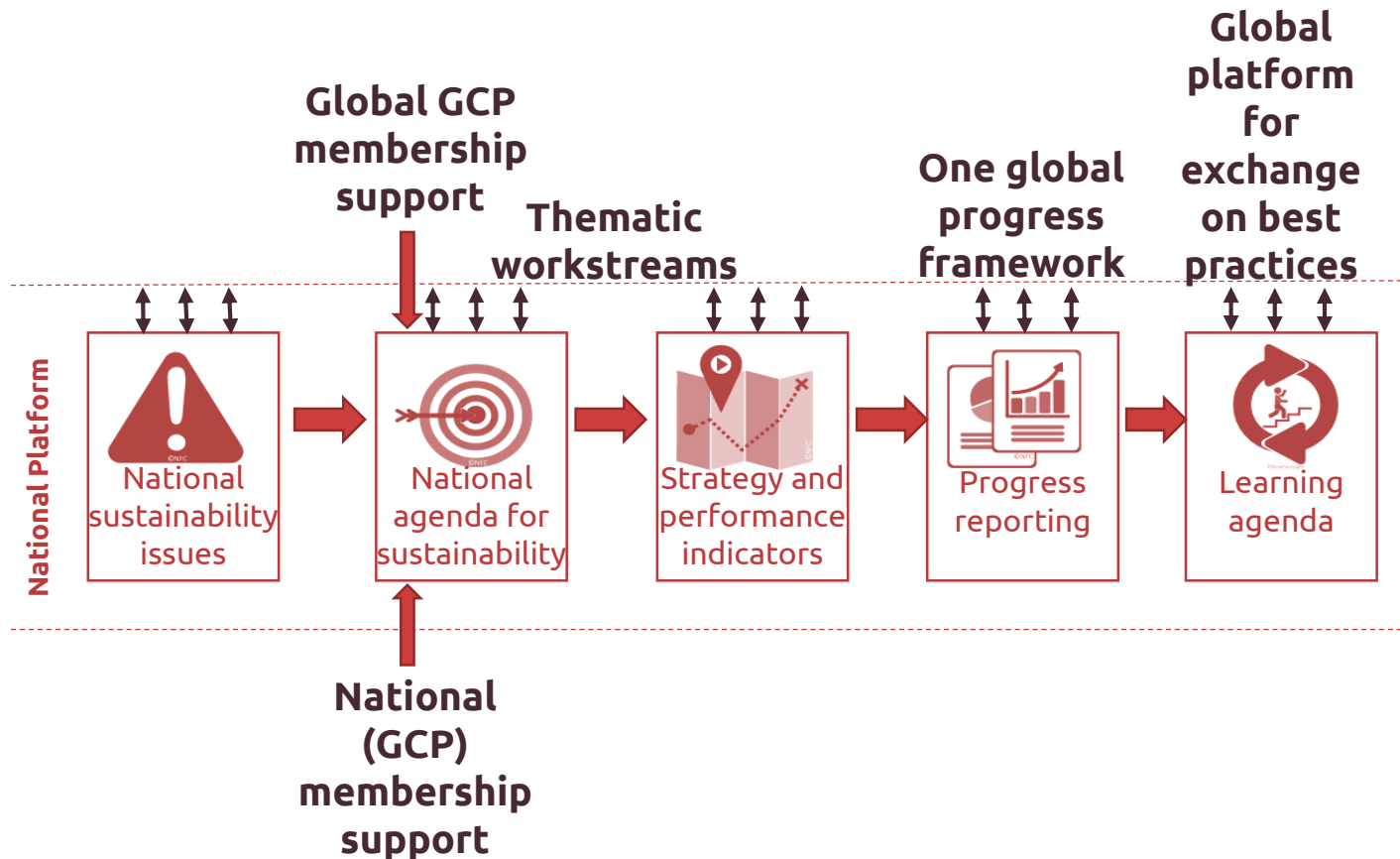
Increasing demand for sustainable coffee

Vision 2020 enables national platforms to connect national issues to global challenges and experiences



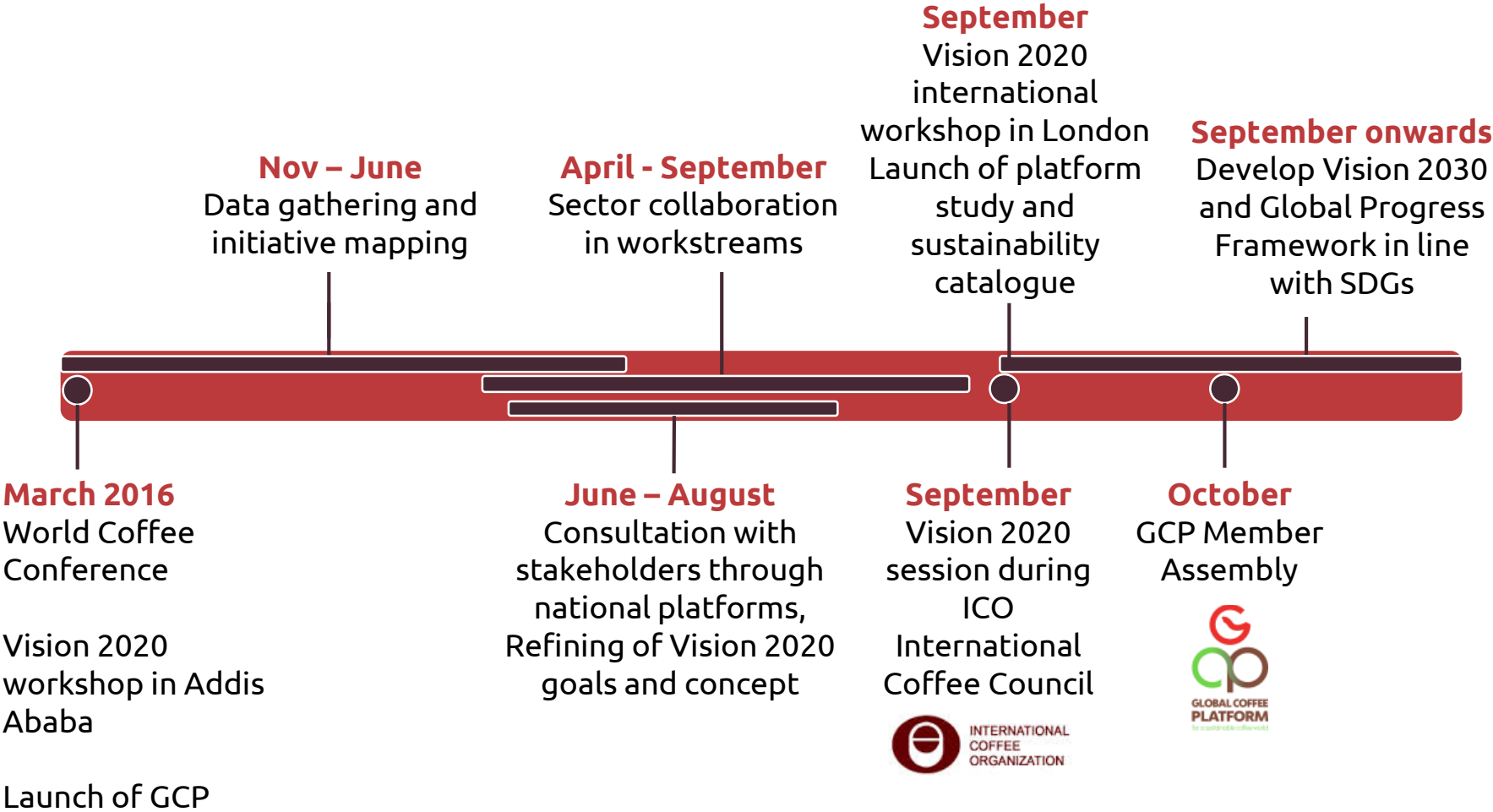
National Agendas

National ownership, global collaboration, local impact



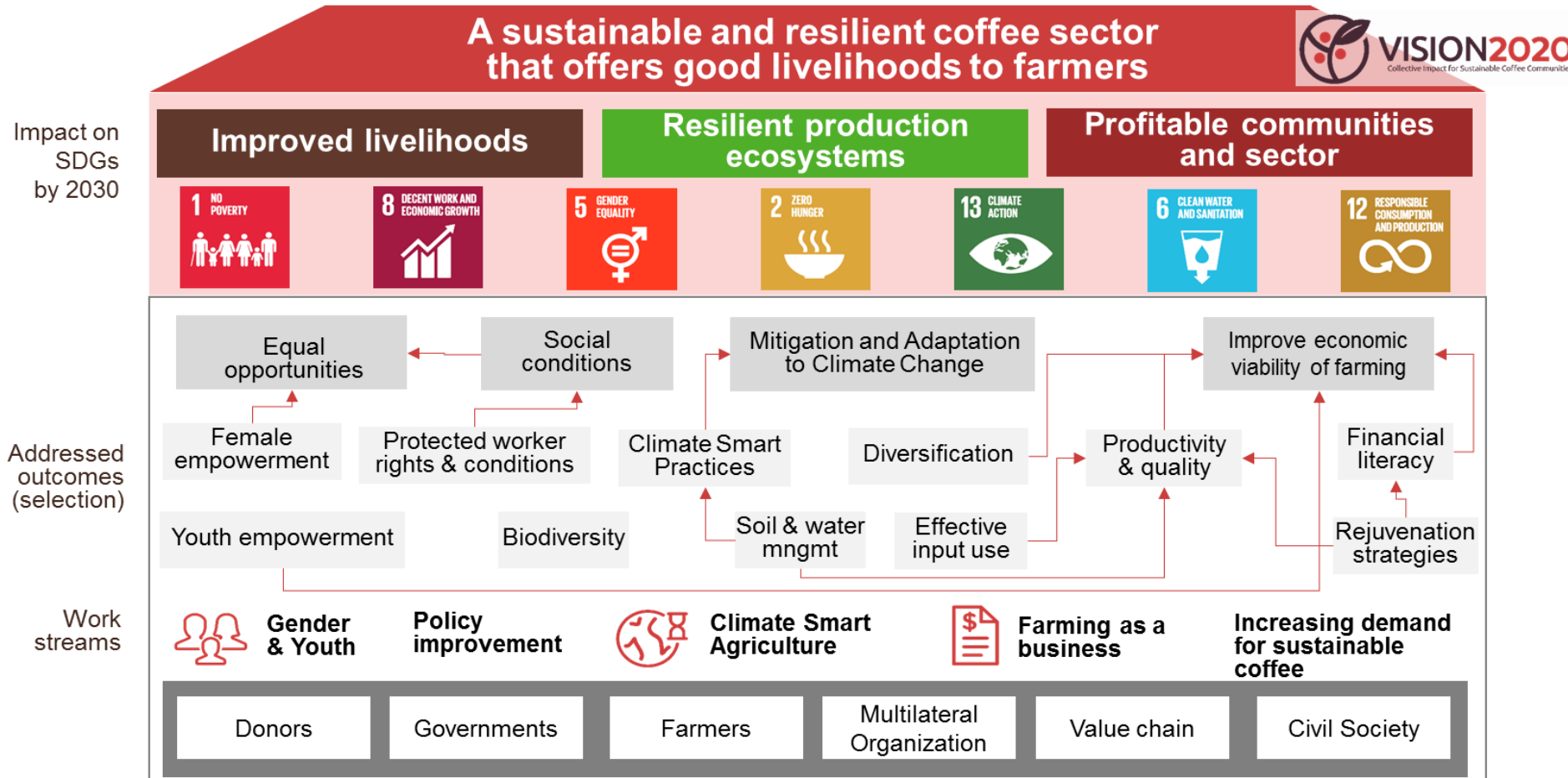
Several milestones have been reached en route to achieving the Sector 2020 vision

2016 timeline



Vision 2030 depends on which SDGs are most important for the coffee sector

Draft for Vision 2030 – for input





Thank you

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ, ET GLOBAL COFFEE PLATFORM

L'Organisation internationale du Café,

L'Association 4C,

et

Global Coffee Platform, (ci-après "les Parties") ;

Reconnaissant que l'Organisation internationale du Café ("l'OIC") est le principal organe intergouvernemental chargé de relever les défis auxquels est confronté le secteur mondial du café, dans le but de parvenir à la durabilité ;

Reconnaissant le rôle de Global Coffee Platform¹ (GCP) de plate-forme plurilatérale qui i) unit la communauté du café ii) aligne plus précisément les activités d'un réseau diversifié d'intervenants et d'initiatives. Toutes ces activités visent à résoudre les problèmes systémiques de durabilité de manière préconcurrentielle afin d'améliorer les conditions économiques, sociales et environnementales des personnes qui tirent leur revenu du café ;

Confirmant l'engagement des Parties à promouvoir le développement durable comme moyen de progrès social et économique dans les pays producteurs de café tout en protégeant les ressources naturelles ;

Reconnaissant qu'une large coopération public-privé a le plus grand potentiel pour favoriser la croissance économique, réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie dans les pays producteurs de café ;

Rappelant le mandat de l'OIC de réduire la pauvreté, promouvoir le développement rural, encourager la diversification, développer une économie caféière durable ;

¹ Sur la base de l'approbation des membres de 4C, l'Association 4C et Sustainable Coffee Program (SCP) ont uni leurs forces et co-créé Global Coffee Platform en mars 2016. La branche (commerciale) Vérification des normes du niveau d'entrée de 4C a été réorganisée en une société distincte, Coffee Assurance Services GmbH & Co. KG, tandis que les projets concurrentiels de terrain de SCP ont été absorbés par IDH.

Reconnaissant que les questions de durabilité systémiques, notamment le changement climatique, l'accès des producteurs au financement, la productivité, le vieillissement des exploitants et des caféiers, exigent de nouvelles formes de coopération public-privé axées sur l'exploitant au stade préconcurrentiel dans les pays producteurs ;

Reconnaissant la nécessité d'encourager globalement une plus grande autonomisation d'un grand nombre d'hommes et de femmes qui travaillent dans le secteur du café et de fournir davantage d'incitations pour attirer les jeunes et assurer la viabilité à long terme du marché mondial du café.

Poursuivant la participation active des parties, avec le dialogue Vision 2020 dans le but d'éviter les chevauchements d'activités, en adaptant de manière rentable les initiatives existantes et en comblant les lacunes en vue d'assurer un impact collectif dans le secteur du café ;

Appréciant l'opportunité et le rôle important que les Parties peuvent jouer pour faciliter la collaboration public-privé, la coresponsabilité et les contributions actives afin d'accroître la résilience des pays producteurs de café et d'assurer la nécessaire viabilité à long terme du café sur le marché mondial ;

Reconnaissant la création récente de GCP pour contribuer aux buts de Vision 2020 grâce à ses membres et partenaires ; la mise en place des objectifs de développement durable (ODD) ; et la nécessité de poursuivre la collaboration au-delà de l'expiration de l'actuel protocole d'accord ;

Tenant compte des mandats, des objectifs et des programmes respectifs de l'OIC et de GCP,

CONVIENNENT PAR LA PRÉSENTE :

ARTICLE PREMIER

But

Poursuivre une alliance de collaboration public-privé dans le secteur du café œuvrant à une communauté du café durable et prospère et en même temps permettre au secteur du café de contribuer aux ODD pertinents tels que la réduction de la pauvreté et la résilience climatique. Cette collaboration sera connue sous le nom de Vision 2030.

ARTICLE 2

Mise en œuvre

1. Dans le cadre de leurs activités, les Parties poursuivent leur participation active au dialogue plurilatéral Vision 2030, afin de générer un impact collectif sur le secteur du café. Afin d'élargir davantage Vision 2030, les Parties, en étroite coopération avec les principales parties prenantes, recherchent des conseils, des contributions et un engagement de la part des parties prenantes clés des secteurs public et privé, au niveau national et international.
2. Les Parties continuent à i) partager les activités en cours dans leurs domaines de travail respectifs ; ii) recenser les possibilités de collaboration et les lacunes en la matière ; iii) accroître l'efficacité des prestations grâce à une coordination pratique; iv) coopérer avec et soutenir les plates-formes de café public-privé au niveau national; v) améliorer les politiques ; vi) aligner les indicateurs clés de performance de façon à atteindre les ODD clés ; et vii) partager les leçons et les bonnes pratiques dans le domaine de la durabilité du secteur du café.
3. Dans le cadre du dialogue Vision 2020, les Parties s'efforcent de faciliter efficacement le dialogue public-privé entre les parties prenantes clés du café dans les pays producteurs de café. Ces dialogues doivent conduire : i) à la hiérarchisation des besoins dans les communautés caféicoles au niveau national ; ii) à la définition de plans d'action et à l'identification des besoins de financement.
4. En facilitant ces dialogues public-privé au niveau mondial, les Parties doivent inclure les organismes de financement afin de promouvoir la compréhension et le soutien financier pour la mise en œuvre des programmes et stratégies prioritaires convenus au niveau national et local. L'identification des besoins prioritaires et des plans d'action doit se concentrer sur des domaines tels que : i) la culture commerciale du café ; ii) la viabilité économique de la culture du café ; iii) l'éducation financière et l'accès au financement ; iv) l'adaptation au climat et l'atténuation des effets du changement climatique et la recherche ; v) le genre ; vi) la prochaine génération de producteurs de café ; et vii) l'augmentation de la demande de café durable.
5. Les objectifs spécifiques, les engagements et les contributions des Parties sous l'égide du présent Protocole d'accord, y compris les modalités de suivi et d'évaluation, tels que le Cadre de progrès global, doivent être perfectionnés et convenus par l'OIC et GCP. Un accord sur tous les sujets mentionnés ci-dessus doit tenir compte des progrès accomplis à ce jour dans le cadre de Vision 2020 et doit intégrer le résultat des consultations avec les parties prenantes sur le programme et les priorités de Vision 2030. En outre, il convient de procéder à un alignement avec les objectifs de développement durable pertinents pour le secteur du café.

6. Dans leurs capacités et en conformité avec leurs règlements, les Parties conviennent d'évaluer les possibilités de consacrer du temps de leur personnel (en nature) et/ou d'autres ressources telles que des salles de réunion, pour le dialogue Vision 2030. Le détail de ces arrangements est finalisé et convenu entre les Parties, par écrit.

7. Dans leurs capacités et en conformité avec leurs règlements, les Parties s'efforcent de mettre en place des mécanismes afin d'aider les parties prenantes du café. Cela comprend l'établissement de relations et de collaborations pour fixer un ordre du jour efficace, une offre de services aux membres, y compris la collecte et l'accès à la connaissance et à l'information, la mobilisation des ressources des organismes publics et privés pour financer les activités liées au café convenues et hiérarchisées localement, au profit des communautés caféicoles.

ARTICLE 3

COORDINATION

Dans le cadre du précédent protocole d'accord de Vision 2020, les Parties ont créé un Secrétariat conjoint. Les Parties au présent protocole d'accord s'engagent à continuer à servir le secteur du café au moyen de ce Secrétariat pour Vision 2030 et à se réunir au moins 6 fois par an en personne ou virtuellement, pour discuter de questions d'intérêt mutuel. L'OIC est représentée par le Directeur exécutif ou par la personne qu'il désigne. GCP est représentée par le Directeur exécutif ou la personne qu'il/elle désigne.

ARTICLE 4

Dispositions finales

1. Le présent Protocole d'accord n'implique aucun engagement quant au transfert de ressources financières entre les Parties.

2. Les droits de la propriété intellectuelle, en particulier le droit d'auteur, sur le matériel comme l'information, les logiciels et la conception, mis à disposition par l'OIC and GCP pour être utilisés dans le cadre des activités relevant du présent Protocole d'accord, restent avec la Partie concernée.

3. Le présent Protocole d'accord entrera en vigueur le XX mars 2017 et restera en vigueur pendant une période de trois (3) ans ; il peut être renouvelé pour des périodes égales de trois (3) ans sur demande écrite de l'une des Parties six (6) mois avant son expiration.

4. Le présent Protocole d'accord peut être résilié en totalité ou en partie par notification écrite de l'une des Parties. La résiliation prend effet quatre-vingt-dix (90) jours après la date de notification.

5. Le présent Protocole d'accord peut être modifié par accord mutuel exprimé par écrit par les représentants dûment autorisés des Parties.

6. Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application du présent Protocole d'accord doit être réglé exclusivement par voie de consultations et de négociations. Dans le cas où un différend ne peut être résolu à l'amiable par voie de consultations et de négociations, le protocole d'accord prend fin à une date convenue entre les Parties. Les Parties conviennent expressément de ne pas engager de procédure judiciaire devant les tribunaux.

Signé à Londres, le XX mars 2017, en anglais.

Au nom de
l'Organisation internationale du Café

Au nom de
Global Coffee Platform